

R2b : Solidarité avec le personnel du CHUV en grève le 23 juin !

Contre-résolution à R2a du Comité directeur à l'intention de l'Assemblée des délégué·e·s du 19 juin 2021 à Wettingen

Au CHUV, le personnel doit faire face à des conditions de travail se dégradant sans cesse. De plus, la crise sanitaire a mis en évidence le manque criant d'effectifs. En octobre 2020 déjà, le personnel du CHUV a adopté en assemblée générale une résolution demandant au Conseil d'Etat l'ouverture de négociations autour d'un certain nombre de revendications :

- Améliorer les conditions de travail, notamment en augmentant les effectifs et en garantissant une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle.
- Entamer un processus de revalorisation salariale de certaines fonctions.
- Accorder une prime COVID en reconnaissance de la pénibilité et des risques pris par les différentes catégories de personnel qui s'engagent encore aujourd'hui fortement.
- Prendre des mesures rapides afin d'éviter que le personnel ne se retrouve en cas de nouvelle vague de COVID-19 à travailler dans des conditions d'urgence et sans les mesures de sécurité adéquates, comme cela a été le cas pour la première vague.

À part la mise en place d'une prime Covid, aucune de ces revendications n'a été acceptée. En particulier, le Conseil d'Etat n'a fait aucun effort supplémentaire pour engager des effectifs suffisants au CHUV, alors même qu'il s'agissait de la revendication centrale du personnel. De plus, la prime Covid de 900 CHF débloquée par le canton n'a pas pu bénéficier à l'ensemble du personnel. Ainsi, alors que les soignant·e·s actifs·ives durant la deuxième vague pouvaient bénéficier la prime, celles·ceux qui l'étaient seulement durant la première vague s'en sont retrouvé·e·s exclu·e·s.

Les négociations sont donc au point mort et ce, alors que le personnel est épuisé. Ainsi, le taux d'absence peut aller jusqu'à 20% voire 30% dans certains services. Dans ce contexte, le personnel du CHUV, réuni en AG le 25 mai, a décidé de se mettre en grève le 23 juin prochain afin d'obliger le gouvernement à rouvrir les négociations et à répondre à leurs revendications. Un acte de non-conciliation ayant été délivré par l'Organe de conciliation en cas de conflits du travail de l'Etat de Vaud, la grève est légale. Une manifestation aura également lieu en fin de journée.

Dans ce cadre, la JS Suisse :

- Affiche publiquement sa solidarité avec les grévistes du CHUV et leurs revendications
- Invite ses membres à prendre part à la manifestation du 23 juin à Lausanne
- Appelle à des rassemblements et actions de solidarité partout en Suisse

Le cas du CHUV n'est néanmoins pas une exception. Partout en Suisse, les coupes budgétaires font rage dans le domaine de la santé et le personnel soignant se retrouve toujours plus mis sous pression. C'est pourquoi la JS Suisse :

- Continue à lutter contre la crise du *care*, conformément à la résolution *Combattre l'urgence dans les soins* adoptée lors de l'Assemblée annuelle 2021
- Porte les revendications du personnel du CHUV en grève dans le débat public, soit l'amélioration de leurs conditions de travail et conditions salariales, particulièrement dans le cadre de la crise Covid.
- Appelle ses membres à s'engager activement dans les syndicats et à y soutenir une politique syndicale combative, à l'image de celle du personnel du CHUV
- Soutient les syndicats dans l'extension des revendications développées par le personnel du CHUV à d'autres établissements hospitaliers et plus largement à d'autres secteurs faisant face aux mesures d'austérité

Ensemble luttons pour des bonnes conditions de travail, des bons salaires et des effectifs suffisants, au CHUV et ailleurs. La santé doit passer avant les profits !

Recommandation du Comité directeur : accepter.